



PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

**commission nationale
Agriculture Pêche Forêt**

agri-peche-foret@pcf.fr

direction de la publication

**Julien Brugerolles
Jonathan Dubrulle**

comité de rédaction

Julien Brugerolles
Julien Cantegreil
Jonathan Dubrulle
Stéphane Le Bot
Olivier Morin
Constance Renard
Juliette Ryan
Mathieu Soares
Hervé Terradot-Piot
Nathalie Vermorel

publication fondée en 2010
Xavier Compain directeur

TerreMer N°3

dans ce numéro

- Un Pacte d'avenir avec les agriculteurs de notre pays...2
- La crise structurelle de l'agriculture française nécessite une transformation en profondeur.....4
- Au populisme, préférons le progrès social et environnemental pour l'agriculture européenne.....7
- Un projet européen progressiste pour l'agriculture, la pêche et la forêt.....8
- Reprenons la main sur notre souveraineté alimentaire.... 10
- L'agroécologie vue par les communistes..... 11
- Rendons la mer à la pêche artisanale..... 12
- Organigramme commission mis à jour au 19 mars 20... 13



AVRIL 2024

UN DÉBUT D'ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

Cette année 2024 commence fort pour la commission Agriculture Pêche Forêt du PCF. Le mouvement de protestation des agriculteurs initié en janvier dernier s'est en effet soldé par de nombreuses sollicitations. Face au malaise du monde agricole, les communistes ont répondu présent en insistant sur la dimension structurelle de cette crise. Au-delà des préoccupations immédiates, comme le projet gouvernemental de mettre fin à la détaxe sur le gazole non routier, l'agriculture française doit être transformée en profondeur. En effet, l'absorption croissante de l'agriculture dans et par le mode de production capitaliste place les producteurs dans une impasse.

Le Parti communiste français souhaite donner à ces derniers des clés d'émancipation en promouvant un tout autre modèle agricole basé sur l'agroécologie et des exploitations à taille humaine au service d'une alimentation de qualité pour tous. La mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'humain, de la nature et du bien-être animal nécessite d'accompagner les agriculteurs au moyen de dispositifs de régulation de marché, mais aussi d'assurance, de recherche et de formation publiques. Notre parti a produit de nombreux argumentaires avec une série de propositions politiques qui nous paraissent prioritaires. Ses élus et militants se sont rendus aux côtés des agriculteurs mobilisés dans de nombreux départements pour les soutenir et leur rappeler notre souhait d'unir tous les travailleurs face à la prédation des forces d'argent.

Dans le même temps, notre commission s'est attelée à la préparation des élections européennes dont le scrutin se tiendra le 9 juin prochain. Cette campagne sera l'occasion de montrer l'importance de l'Union européenne dans le quotidien des agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs et forestiers avec la nécessité de reprendre la main sur notre souveraineté alimentaire. Nous appelons d'ores et déjà l'ensemble des militants et sympathisants du camp progressiste à s'emparer de ces enjeux en allant à la rencontre des travailleurs du vivant, en organisant avec nos candidats des initiatives locales sur les métiers de la terre et de la mer. L'agriculture, la forêt et la pêche ont tout intérêt à occuper une place centrale dans les argumentaires de campagne. Nous ne pouvons laisser les forces réactionnaires et xénophobes occuper le terrain. La gauche doit reprendre le chemin des campagnes, pour faire de l'avenir de nos ruralités un axe politique fort et stratégique.

Vous l'aurez compris, ce nouveau numéro de TerreMer s'annonce dense, à l'image du travail de notre commission depuis janvier dernier. Vous souhaitant une excellente lecture,

Julien Brugerolles et Jonathan Dubrulle
animateurs de la commission

RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DU PCF

un Pacte d'avenir avec les agriculteurs de notre pays

À l'occasion du Conseil national des 3 et 4 février 2024, la direction nationale du Parti communiste français a adopté à l'unanimité la résolution suivante faisant suite à la mobilisation des agriculteurs. Notre commission a été étroitement associée à la préparation de ce texte.

L'agriculture européenne et française doit nourrir près de 450 millions d'habitants de l'Union européenne et 68 millions de Français. Mais le modèle agricole actuel est en échec : il ne permet ni de garantir un revenu décent aux agriculteurs, ni d'assurer la souveraineté alimentaire de la France, ni de répondre au défi écologique !

Le constat est simple et accablant : les agriculteurs et agricultrices travaillent pour nous nourrir, mais nombre d'entre eux n'arrivent plus à vivre de leur travail ! Les revenus agricoles sont très bas, autour de 1 100 euros en moyenne nationale, mais avec des disparités très fortes en fonction des productions et des structures. 10 % des éleveurs gagnent moins de 800 euros par mois et 25 % sont sous le seuil de pauvreté. 20 % des agriculteurs ne dégagent quasiment aucun revenu. Rappelons que pour obtenir des revenus aussi faibles, leur temps de travail dépasse souvent 50 à 60 heures par semaine.

Un problème est au cœur de cette situation : les prix. Si les lois Egalim ont permis davantage de transparence sur les coûts de production, elles n'ont pas permis d'en finir avec les marges scandaleuses de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution.

Dans ce contexte, il est clair que la suppression de la détaxe sur le gazole non routier, la hausse du coût de l'énergie qui touche les agriculteurs comme tous les Français et nombre de mesures de la loi de finances 2024 que nous avons combattue au Parlement, ne feront qu'aggraver la crise. Au-delà du recul du gouvernement sur le GNR, il faut annuler toutes les mesures qui rendent la vie toujours plus chère.

Hors l'enjeu des prix et des charges qui pèsent sur le monde agricole, c'est l'ensemble du modèle néolibéral, où le libre-échange règne en maître, qui affaiblit l'agriculture française et détruit l'environnement. Il est d'autant plus urgent de changer de politique que la moitié des exploitations devront être transmises d'ici 10 ans, pour cause de départs en retraite. Si rien n'est fait, elles ne trouveront pas preneur.

Les politiques de l'Union européenne ne protègent pas notre agriculture. Au contraire, elles aggravent la situation, tant par la frénésie du libre-échange que par une Politique agricole commune (PAC) qui encourage la course au gigantisme des exploitations et la spécialisation des producteurs comme des régions agricoles,

sans se soucier de garantir des prix rémunérateurs aux agriculteurs, de préserver la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'heure est à un Grenelle de l'agriculture pour construire un pacte d'avenir avec tous les agriculteurs de notre pays, en les associant directement aux grandes décisions et à la gestion de nouveaux outils d'intervention.

NOS 15 PROPOSITIONS

Nous commencerons par revenir sur l'ensemble des mesures de la loi de finances 2024 qui rendent la vie toujours plus chère : maintien de la détaxe sur le gazole non routier, suppression de la hausse des tarifs de l'énergie et des franchises médicales...

Garantir un travail rémunérateur et une pension digne aux agriculteurs et agricultrices

1. Instaurer des offices publics qui, production par production, seront chargés d'établir un prix plancher, soit un prix minimum versé au producteur. Mettre en place des conférences permanentes territoriales associant la profession agricole, les filières, les pouvoirs publics et la société civile qui permettront la fixation démocratique d'un prix d'objectif, couvrant les coûts de production des agriculteurs. Instaurer un coefficient multiplicateur entre prix d'achat aux producteurs et prix de vente aux consommateurs pour encadrer les marges de la grande distribution.

2. Mettre en place un régime public agricole d'assurance et de gestion des risques climatiques, sanitaires et environnementaux, géré par les acteurs de l'agriculture et l'État et non pas par le secteur assurantiel et bancaire privé.

3. Porter toutes les retraites agricoles à un minimum de 85 % du Smic dans un premier temps puis au niveau du Smic.

Protéger nos agriculteurs face à l'ouverture des marchés agricoles

4. Remettre en cause les traités de libre-échange et porter de nouveaux accords de coopération agricole, pour en finir avec les importations de produits alimentaires provenant de pays qui ne respectent pas les



un Pacte d'avenir avec les agriculteurs de notre pays

mêmes normes sanitaires et environnementales que celles exigées à nos producteurs. Convoquer également en urgence une conférence européenne sur les conséquences agricoles et alimentaires de la guerre en Ukraine.

5. Garantir la traçabilité par l'étiquetage de l'origine pour tous les produits agricoles en imposant l'obligation de la mention d'origine des produits alimentaires pour tous les produits bruts ou transformés. C'est une exigence indispensable pour défaire l'opacité qui règne dans les échanges et une demande très forte des consommateurs comme des producteurs européens, notamment vis-à-vis des productions extra-communautaires importées.

6. Activer systématiquement les clauses de sauvegarde dès qu'une production française fait face à une distorsion de concurrence en matière sanitaire ou environnementale, et exiger le respect de la réciprocité des normes pour tous les produits entrant sur le marché français.

7. Définir des calendriers d'importation pour protéger les productions françaises en fonction de leur saisonnalité et leur arrivée sur le marché face à des productions importées moins-disantes.

8. Créer une police de la sécurité alimentaire européenne dotée de vrais moyens de contrôle aux frontières, comme à l'intérieur de l'Union européenne, pour un contrôle large et réel de la qualité des produits agricoles commercialisés. Renforcer significativement, dans le même temps, les services publics nationaux de contrôle que sont la Douane et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudeurs (DGCCRF), tout particulièrement en nombre d'agents.

Développer l'agriculture française pour manger sain et à sa faim : objectif 500 000 agriculteurs en 2030

9. Doubler les fonds de la dotation d'installation des jeunes agriculteurs avec une attribution tenant compte des critères d'emploi sur l'exploitation, d'éco-conditionnalité et de durabilité avec l'objectif de permettre plus d'une installation pour un départ. Lancer un grand plan de relance de l'enseignement agricole public et de valorisation des apports de la recherche agronomique jusqu'à l'exploitation, en portant à la fois un soutien spécifique à la formation initiale mais aussi un véritable droit à la formation continue tout au long de la vie professionnelle.

10. Assurer une répartition des aides de la PAC selon d'autres critères permettant d'assurer le maintien et le développement des exploitations familiales et de petite taille : plafonnement et dégressivité des aides en soutenant prioritairement les premiers hectares et en les couplant avec les premiers volumes de production.

11. Créer un fonds alimentaire national doté de 10 milliards d'euros annuels, alimenté par l'État et par une contribution spécifique sur les revenus financiers de l'agroalimentaire, de l'agrofourniture et de la grande distribution, pour développer une restauration scolaire et collective avec des productions locales et de qualité à un prix accessible à toutes et tous.

12. Changer le rôle des banques et réorienter le crédit bancaire qui étouffe les exploitants agricoles et les pousse au surinvestissement et au productivisme, avec :

- un grand plan d'installation des jeunes agriculteurs, assorti de prêts à taux négatif sur des critères écologiques et sociaux, refinancés par la Banque centrale européenne ;
- une renégociation des dettes, jusqu'à certaines annulations, conditionnée là encore au respect de critères sociaux et écologiques ;
- une aide à la transformation agro écologique (dont la mise à niveau aux normes environnementales) avec des prêts à taux négatifs, financés par un fonds public de bonification, privilégiant le secteur mutualiste, refinancé par la BCE, sous condition d'engagements écologiques et sociaux précis, suivis en lien avec les conférences permanentes.

Engager vraiment la transformation agroécologique

13. Soutenir l'élevage herbager au moyen d'une aide couplée spécifique. Les prairies permanentes contribuent en effet au stockage du carbone et abritent une riche biodiversité.

14. Soutenir toutes les pratiques permettant d'améliorer la fertilité et de stocker du carbone dans les sols : polyculture-élevage ; mise en place de couverts végétaux intermédiaires ; agroforesterie...

15. Reconstruire un plan de sortie efficace des usages des pesticides de synthèse et de réduction de notre dépendance aux intrants, sur la base d'un accompagnement systématique de l'ensemble des agriculteurs (intégration des surcoûts économiques et des besoins en travail supplémentaire dans la définition des coûts de production et des prix d'achat, soutien de long terme à la déspecialisation agricole à l'échelle des exploitations comme des régions agricoles).

Conseil national du Parti communiste français

MOBILISATION DES AGRICULTEURS

la crise structurelle de l'agriculture française nécessite une transformation en profondeur

La résolution adoptée par le Conseil national des 3-4 février a été accompagnée d'une annexe rédigée par Jonathan Dubrulle, co-animateur de la Commission, donnant des éléments d'analyse supplémentaires.

Qu'il s'agisse de la fin de la détaxe sur le gazole non routier, des effets du Pacte Vert européen ou d'une réglementation un tantinet kafkaïenne, les revendications des agriculteurs bloquant les autoroutes françaises sont multiples. Toutefois, vue sous cet angle-là, la colère agricole semble liée à des éléments conjoncturels. Cette note vise à donner des clés d'analyse aux membres du Conseil national du Parti communiste français, en insistant sur l'aspect structurel de la crise et la nécessité d'un changement en profondeur. Face à la gravité de cette crise, les ripolinages et effets d'annonce se solderont assurément par un sursis, si ce n'est un échec. S'il est nécessaire de répondre aux préoccupations immédiates des agriculteurs, les communistes ont le devoir de réfléchir à la manière de transformer notre agriculture afin de faire face aux urgences sociales et environnementales de notre temps.

Une crise structurelle

La révolution agricole contemporaine, basée sur la chimisation, la grande motomécanisation et la sélection génétique avec pour objectif des critères de maximisation du rendement¹ a induit un intense processus d'absorption de l'agriculture dans et par le mode de production capitaliste. En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les quantités de capital incorporées dans le processus de production ne font que croître au détriment du volume de travail humain. Ce mouvement de *substitution capital/travail* s'est soldé par d'importants investissements, qui, décennie par décennie, ont contribué à la marginalisation des plus petites unités de production². Ces dernières, sans repreneur, ont alimenté l'agrandissement des exploitations jugées les plus « viables », sous fond de mesures socio-structurelles comme la préretraite agricole. Cette *concentration des structures* a abouti à une forte érosion de l'emploi agricole. En 2020, la France compte un peu plus de 400 000 exploitations agricoles contre 2,3 millions en 1955.

La substitution capital/travail et l'intégration au marché mondial ont été favorisées par les politiques agricoles et de marché, notamment la Politique agricole commune (PAC) initiée en 1962. Jusqu'au milieu des années 1980, la PAC se caractérisait par une forte

intervention publique sur la formation des prix, ce qui a incité les agriculteurs à augmenter les volumes produits du fait d'une sécurité de débouché. Une fois l'autosuffisance de l'Europe atteinte, il a fallu conforter la dimension exportatrice de l'agriculture européenne en *intégrant celle-ci aux marchés mondiaux*. De fait, les mécanismes de soutien aux prix, vus comme une atteinte aux sacro-saints « signaux de prix » ont peu à peu été démantelés au profit d'aides couplées (proportionnelles aux volumes produits), majoritairement découplées (liées à la superficie déclarée) entre la fin des années 1990 et le début des années 2000.

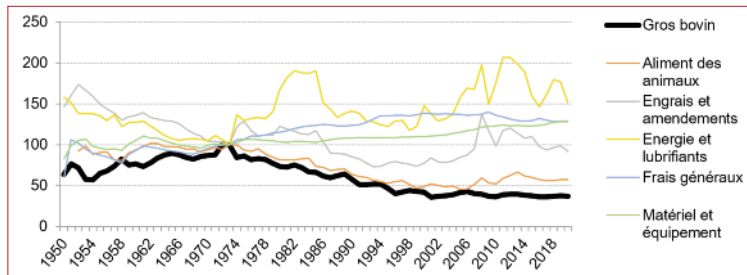
En parallèle de la libéralisation des politiques agricoles, les filières ont connu un intense mouvement d'*industrialisation*. Les mutations du rapport salarial (salarisation, tertiarisation, féminisation, urbanisation, etc.) ont abouti à l'avènement d'une *consommation de masse* basée sur des biens peu différenciés vendus à faible prix. Il a donc fallu penser une distribution de masse reposant sur la grande distribution et leurs chaînes de restauration. Leur approvisionnement a nécessité la constitution de chaînes d'approvisionnement logistiques rationalisées à souhait. En vue de répondre à cette consommation et distribution de masse, les processus de transformation ont évolué vers une *production agroalimentaire de masse*, basée sur la recherche d'économies d'échelle (le passage des petits abattoirs aux unités industrielles d'abattage de découpe est révélateur) et la division sociale du travail. De telles mutations ont engendré une transformation de la collecte et de l'achat en ferme, avec la concentration et l'intégration des coopératives agricoles et entités privées (laiteries, négoce de céréales, commerçants en bestiaux, etc.).

Ces mutations politiques et économiques ont joué un rôle significatif sur l'évolution des pratiques agricoles, comme nous avons pu le présenter dans le premier paragraphe. Progressivement, *les agriculteurs se sont détournés des complémentarités entre espèces animales et végétales et le bouclage des cycles de l'eau et des nutriments*. La *spécialisation régionale des productions* a redessiné les territoires français. Toutefois, ces changements n'ont pas été opérés de gaieté de cœur. Depuis le milieu des années 1970, les agriculteurs subissent un



la crise structurelle de l'agriculture française nécessite une transformation en profondeur

effet de « ciseau de prix », avec une érosion du prix payé au producteur et une diminution moins rapide (voire une augmentation) du prix des principaux moyens de production. En la matière, l'exemple de l'élevage bovin allaitant est particulièrement parlant, comme le montrent les évolutions indicielles de prix représentées dans la figure ci-dessous.



évolution indicielle, en monnaie constante, du prix du gros bovin comparé à celui des principaux moyens de production (1950-2020) (source : Insee (IPPAP et IPPINEA-IPAMPA). Base 100 en 1973. Traitement : auteur)

Depuis cette période, le maintien du revenu agricole ne passe plus par l'efficacité du travail (soit la valeur ajoutée nette créée par unité de travail) mais par la maximisation des soutiens publics. Au regard de critères d'attribution des aides européennes, qui, pour la majorité, sont proportionnelles à la superficie déclarée et à la taille du cheptel, les agriculteurs ont été contraints d'accroître les volumes produits afin de capter les subventions publiques nécessaires au maintien de leur revenu.

Une telle situation place nombre de productions agricoles dans un état de totale dépendance aux soutiens publics. D'après les statistiques européennes basées sur la comptabilité d'exploitations classées par « orientation technico-économique », sur 2010-2019, le revenu courant avant impôts des producteurs de grandes cultures français est constitué de 59% de subventions, montant atteignant 87% en bovin lait, 152% en ovins-caprins et 195% en bovin allaitant³.

En ce début des années 2020, quel bilan pouvons-nous tirer de ces dynamiques agraires contemporaines ? Le processus d'absorption de l'agriculture française par et dans le mode de production capitaliste⁴, fortement incité par les politiques agricoles, dont la PAC, a placé les agriculteurs dans un état de forte dépendance à l'agrofourmiture, grande gagnante du processus de substitution capital/travail. De même, l'industrialisation des filières est responsable d'un rapport de force commercial dans lequel les agriculteurs, placés dans un état d'oligopsonie (petit nombre d'acheteurs pour un grand nombre de vendeurs) pèsent peu face aux industriels et à la grande distribution. Tel est le proces-

sus historique, dont les intenses contradictions sont exacerbées par les récents blocages d'autoroutes.

La nécessité d'une transformation en profondeur basée sur l'agroécologie

Cette trajectoire d'évolution nécessite un changement de logiciel avec l'urgence d'une transformation agroécologique de notre agriculture. Dans la lignée de la première version du Plan Empreinte 2050, la polyculture-élevage représenterait la clé de voûte d'une mutation des pratiques agricoles. Une refonte de la Politique agricole commune s'avère nécessaire pour que les agriculteurs aient intérêt à se tourner vers l'agroécologie, mais aussi qu'ils en aient les moyens.

Il s'agit en effet d'œuvrer à la réintroduction de l'élevage dans les régions céréalières afin de remonter, grâce aux effluents d'élevage, le taux de matière organique des sols et donc leur capacité à stocker de l'eau. Dans un contexte où les précipitations sont amenées à être moins bien réparties au cours de l'année, cet enjeu est de taille pour permettre aux sols d'être moins vulnérables aux sécheresses. De plus, la présence d'animaux d'élevage contribue à la production d'effluents sous forme de fumier et de lisier qui contribuent à amender et fertiliser la terre, ce qui permettrait de se passer des engrais de synthèse, fortement émetteurs de protoxyde d'azote à l'issue de leur épandage. À l'inverse, viser l'autonomie alimentaire des cheptels demande de produire les fourrages, céréales et graines protéagineuses nécessaires aux besoins des animaux d'élevage afin de réduire les achats d'aliment et de paille. Dans les régions d'élevage où les cultures sont possibles, cette diversité de productions végétales cultivées pour l'alimentation animale contribue à l'allongement des rotations, limitant la pression des herbes indésirables, ravageurs et pathogènes qui prolifèrent en situation de monoculture.

Une telle logique s'inscrit à l'opposé de la logique de substitution capital/ travail, qui, elle, nécessite l'achat d'intrants (engrais minéraux, produits phytosanitaires, aliment du bétail, paille, etc.) plutôt qu'à leur production sur l'exploitation agricole. Il s'agit d'une manière de réduire les coûts de production qui tend à émanciper le producteur de sa dépendance à l'agrofourmiture.

Cela le prémunit également contre les variations du prix des moyens de production et contribue à sécuriser le revenu. Justement, l'agroécologie se conçoit sur le temps long, ce qui nécessite des filets de sécurité pour garantir le prix auquel sera payé le producteur. Une haie mettra des années à pousser. L'allongement



la crise structurelle de l'agriculture française nécessite une transformation en profondeur

des rotations demande de se projeter sur 10 voire 15 ans et non sur les 3 ans (à l'image des rotations en colza-blé-orge). La finition à l'herbe de bovins demandera de les garder 3-4 ans plutôt que de les vendre à 8-12 mois.

Pour ce faire, il est indispensable de garantir un prix minimum au producteur et de veiller à ce que ce dernier soit le plus stable possible. Il en va du revenu du producteur, mais aussi de la sécurisation des investissements agroécologiques. De fait, le marché ne peut garantir cette sécurité, ce qui pose la nécessité d'une intervention publique sur la formation des prix, d'où les mesures proposées par le Parti communiste français en la matière. Le financement de mesures de régulation de marché ne doit pas être supporté entièrement par le contribuable. Les industriels et la grande distribution doivent être mis à contribution via une réduction de leurs marges commerciales, engendrant de toutes autres modalités de partage de la valeur ajoutée agroalimentaire.

Néanmoins, malgré la réduction des coûts de production et la mise en place d'une politique d'intervention publique sur les prix, les agriculteurs resteront exposés à de multiples aléas sanitaires et climatiques. Il est donc nécessaire de penser des mécanismes d'assurance. Toutefois, au regard des coûts engendrés par le dérèglement climatique (les inondations de l'hiver 2023-2024 nous l'ont encore rappelé), seule la collectivité peut prendre en charge le financement de ces dommages qui n'attireront pas un assureur privé. Ainsi, l'agriculteur doit pouvoir compter sur un

régime public d'assurance, mais aussi de gestion des risques, en vue d'anticiper ces derniers.

Enfin, en vue d'acter la mutation profonde des pratiques agricoles selon les objectifs exposés au début de cette partie, il est indispensable de réfléchir à des mesures d'accompagnement et de formation. Pour ce qui relève de la formation initiale, des moyens importants doivent être alloués à l'enseignement agricole, de la 4ème au bac+8, en lien avec la recherche agronomique publique. Quant à la formation continue, la mise en réseau d'agriculteurs peut se révéler très fructueuse, avec des occasions de comparer ses résultats, échanger sur ses pratiques, voire expérimenter en commun. La transformation agroécologique de notre agriculture constitue donc une piste crédible pour sortir d'une crise structurelle liée aux modalités d'absorption du secteur agricole dans et par le mode de production capitaliste.

Jonathan Dubrulle

1. Mazoyer, M., Roudart, L. 1997 (2002). *Histoire des agricultures du monde*. Ed. Points. Paris. 705 p.
2. Ndlr - La substitution capital/ travail se traduit par une baisse du prix des denrées agricoles. Cette baisse des prix à la production nécessite le versement d'aides au revenu pour maintenir le revenu agricole. Un tel mécanisme engendre alors une réduction du coût de l'alimentation pour les salariés ce qui contribue à tirer les salaires vers le bas.
3. Chatellier, V., Detang-Dessendre, C., Dupraz, P. Guyomard, H. 2021. Revenus agricoles, aides directes et future PAC : focus sur les exploitations françaises de ruminants et de grandes cultures. *INRAE Productions animales*. 34. 3. 173-190.
4. Pour aller plus loin, on lira avec profit Pouch, T. 2023, *Essai sur l'histoire des rapports entre agriculture et capitalisme*. Coll. « Bibliothèque de l'économiste ». Ed. Classiques Garnier. Paris. 265 p.

À LIRE

Le numéro de *L'Exploitant familial* de janvier-février couvre grandement les manifestations agricoles de ce début d'année, six pages du journal y sont consacrées. Nous revenons aussi sur le colloque organisé à la mi-janvier par le MODEF sur les enjeux de l'eau. Cette journée d'échange avec des chercheurs et des techniciens a permis de mettre en avant des solutions concrètes pour faire face au manque d'eau sur les territoires. Pour rappel, notre journal est un mensuel de presse agricole générale et syndicale. C'est une revue engagée, mettant en avant les revendications du MODEF, syndicat agricole progressiste.



LA MOBILISATION DES AGRICULTEURS VUE D'EUROPE

au populisme, préférons le progrès social et environnemental pour l'agriculture européenne

notre commission a été sollicitée par le Parti de la gauche européenne (PGE - European Left), dont le PCF est membre, afin de rédiger un communiqué publié en février 2024.

Des rues de Bruxelles aux autoroutes françaises, les tracteurs affluent de toutes parts. Les manifestations d'agriculteurs français, mais aussi néerlandais, allemands et de bien d'autres pays européens exacerbent la nécessité de transformer en profondeur notre agriculture. Ces producteurs en colère, contraints d'abandonner momentanément leur exploitation agricole, sont déterminés à faire changer l'ordre des choses. Ils doivent être écoutés et respectés.

Toutefois, cette occasion ne doit pas être gâchée par les sirènes du populisme qui œuvrent à la récupération du mouvement. Sous fond d'intérêts corporatistes, une partie des organisations professionnelles agricoles – soutenue par des partis ultraconservateurs et réactionnaires – ne jure que par le moins-disant environnemental. Le Pacte Vert et l'Union européenne font office de bouc-émissaires. L'inflation normative serait responsable de tous les maux. Les mesures environnementales de la Politique agricole commune – à l'image de la conditionnalité des soutiens – sont vues comme des entraves à la libre-entreprise.

Les forces progressistes ne peuvent demeurer insensibles à ces revendications. Elles résultent de politiques environnementales qui n'intègrent pas les enjeux humains. Depuis les années 1990, ce verdissement des politiques agricoles s'opère en effet au détriment des mesures de régulation de marché à l'image du détricotage des prix garantis au profit du versement d'aides directes. Les agriculteurs européens se voient confier des devoirs nouveaux et, en même temps, subissent de plein fouet des mesures de libéralisation et de mise en concurrence. Comment demander aux agriculteurs européens de multiplier les efforts en faveur de la protection de l'environnement quand l'Union européenne multiplie les signatures de traités de libre-échange ? Que dire de l'accord signé avec la Nouvelle-Zélande prévoyant des contingents supplémentaires de produits laitiers, de viande bovine (+10 000 tonnes) et ovine (+38 000 tonnes) ? Que penser du projet d'accord avec les pays du Mercosur ?

On le voit, l'Union européenne est prête à sacrifier des pans entiers de sa souveraineté alimentaire pour permettre aux entreprises du bâtiment et du secteur tertiaire de gagner de nouvelles parts de marché. Et cela au prix de lourdes conséquences environnementales, ne serait-ce que les émissions liées aux flux de marchandises. De plus, dans une perspective de division par deux des émissions de carbone d'ici 2030, l'abandon d'une partie de la production agricole européenne peut être vue comme un moyen de délocaliser les émissions de gaz à effet de serre dans d'autres régions du monde. L'hypocrisie est de taille.

Contrairement à ce que proposent les tenants de solutions simplistes, la défense de l'agriculture européenne ne passera pas par le moins-disant environnemental, et encore moins par une renationalisation de la Politique agricole commune qui ne feront qu'accroître la concurrence entre producteurs européens. Les partis progressistes européens membres du PGE défendent une écologie qui se fera avec les travailleurs et non contre eux. En vue de réduire la contribution de l'agriculture au dérèglement climatique tout comme ses effets sur la biodiversité, il faut initier dès à présent une transformation agroécologique d'ampleur, basée sur les complémentarités entre espèces animales et végétales, le bouclage des cycles des nutriments et de l'eau ou encore l'augmentation de la diversité des espèces et variétés. Toutefois, ces ambitions demandent de sécuriser le revenu et les investissements du producteur, de lui offrir des filets de sécurité publics, de financer des mesures de régulation de marché. L'agroécologie se conçoit sur le temps long, d'où la nécessité de sortir de la volatilité des prix et des incertitudes commerciales et réglementaires qui viennent s'ajouter aux aléas météorologiques et sanitaires.

En plus de donner de la visibilité aux agriculteurs, il est indispensable de financer des dispositifs d'accompagnement et d'expérimentation. La recherche agronomique et l'enseignement agricole publics doivent faire l'objet de coopérations accrues entre pays européens. Des moyens supplémentaires doivent être alloués aux collectifs qui mettent les agriculteurs en réseau pour discuter de leurs pratiques, comparer leurs résultats et expérimenter en commun. Des plans pluriannuels de sortie progressive des produits phytosanitaires et des engrais de synthèse doivent être réalisés exploitation par exploitation, en intégrant des mesures de suivi et de diagnostic.

Osons la remise en cause profonde d'un modèle agricole qui a placé les agriculteurs dans une impasse. La convergence des colères peut être une occasion historique de renverser des décennies de libéralisation et de normalisation qui ne sont là que pour satisfaire les intérêts des plus grandes exploitations et garantir les profits des entreprises de l'agrofourmiture, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Si le Parti de la Gauche européenne soutient pleinement les agriculteurs, il ne soutient pas n'importe quelle agriculture. La transformation agroécologique des exploitations européennes associée à la reconquête de notre souveraineté alimentaire doivent être au centre des enjeux. Ne cédon pas aux sirènes du populisme et du repli sur soi qui, en plus de fracturer la société, nous ferons perdre de précieuses années. Agissons dès à présent, et cela passera par un nécessaire renversement du rapport de force politique au Parlement européen à l'occasion des élections de juin prochain.

LA COMMISSION PREND SA PART À LA CAMPAGNE EUROPÉENNE

un projet européen progressiste pour l'agriculture, la pêche et la forêt

ce texte est issu d'une note politique rédigée par notre commission à l'occasion de la séquence *Agriculture et alimentation* qui s'est tenue du 26 février au 3 mars derniers

Qu'il s'agisse de la Politique agricole commune (PAC), de la Politique commune de la pêche (PCP) ou des aides à la forêt versées au titre du FEADER, l'Europe s'impose comme un échelon de décision structurant. Néanmoins, la libéralisation de la PAC et de la PCP a conduit à une perte de souveraineté alimentaire, notion définie par la Via Campesina (Fédération internationale d'organisations agricoles progressistes) comme « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles ».

1. Sortir de la mise en concurrence internationale et européenne des producteurs

Il est urgent de sortir d'une situation où l'UE demeure déficitaire pour certains produits agricoles (viande ovine, oléagineux comme le colza et le soja, protéagineux comme le pois) et largement excédentaire en produits laitiers, viande porcine et de volaille, blé tendre et orge (Agriculture Stratégies, 2023). Ce déséquilibre est le fruit d'une conception libre-échangiste des produits de la terre et de la mer.

La signature de traités de libre-échange, à l'image des pourparlers avec les pays du Mercosur, se soldent par une mise en concurrence internationale des agriculteurs basée sur la production de masse de biens standardisés d'ailleurs nommés « commodités ». Les agricultures familiales des pays du Sud sont les premières perdantes.

Cette mise en concurrence internationale se double d'une mise en concurrence européenne des producteurs avec la renationalisation progressive de la PAC via les Plans stratégiques nationaux (PSN) dont se félicite le Rassemblement national. Ces PSN accentueront la mise en concurrence des agricultures européennes, au risque d'une course au moins-disant social et environnemental. Convaincus que la concurrence accroît la vulnérabilité et l'insécurité du producteur, les communistes souhaitent un tout autre cadre de coopération européen entre États souverains et librement associés entre eux, à l'image de partenariats associant des instituts de recherche agronomique publique et des établisse-

ments d'enseignement secondaire ou supérieur agricole, ainsi que des coopérations industrielles pour déployer les technologies nécessaires à la décarbonation du secteur agricole.

En plus des effets sociaux, la mise en concurrence internationale des producteurs, basée sur la spécialisation et la production en masse est contraire aux grands principes de l'agroécologie. Ces derniers se basent notamment sur les complémentarités entre espèces animales et végétales, le bouclage des cycles de l'eau et des nutriments ou encore la préservation de la biodiversité. Il en est de même pour la surpêche qui amenuise la régénération des populations de coquillages et de poissons, à l'image de la Méditerranée où, selon l'Ifremer, 29 des 34 populations de poisson sont considérées comme surexploitées.

2. S'émanciper de filières dominées par l'agrofourniture, l'agroalimentaire et la grande distribution

Cette perte de souveraineté est également liée à la mainmise des forces d'argent sur les secteurs agricoles et halieutiques, qu'il s'agisse de l'amont des filières (agrofourniture) ou de l'aval (transformation et commercialisation des produits agricoles).

En amont, les agriculteurs sont placés dans un état de quasi assujettissement aux multinationales de l'agrofourniture. Selon l'Atlas des pesticides 2023, en 2020, quatre entreprises (Bayer, Syngenta, Corteva, BASF) se partagent 70% du marché mondial des produits phytosanitaires. La même année, cinq entreprises représentaient les deux tiers du marché français de la santé animale (Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire, 2020). Au-delà des conséquences environnementales et sanitaires du recours aux produits phytosanitaires et vétérinaires, il est urgent d'adopter d'autres pratiques agricoles pour s'extraire de chaînes d'approvisionnement mondialisées et reposant sur un petit nombre d'acteurs.

À l'aval, les 390 000 exploitations agricoles françaises doivent écouler leur production dans un secteur agroalimentaire constitué d'environ 17 000 entreprises agroalimentaires (donc 24 fois moins nom-



un projet européen progressiste pour l'agriculture, la pêche et la forêt

breuses). Beaucoup appartiennent au même groupe ou ont noué des alliances entre elles. Certaines multinationales sont en situation de **position dominante**, à l'image de Bigard qui effectue 40% des abattements français de viande bovine ou Lactalis, premier groupe laitier mondial.

Quant au secteur coopératif, **nombre de groupements de producteurs se sont peu à peu transformés en « holdings coopératives »**, possédant parfois des filiales privées à l'international cotées en bourse. La gouvernance de ces entités, comptant parfois des milliers de salariés et brassant des milliards de chiffre d'affaires, a bien souvent échappé aux agriculteurs.

Même si la forêt et les métiers du bois ne répondent pas à des besoins alimentaires, ces activités sont aussi victimes de la mondialisation des échanges et de la concentration des unités de production. En 2022, le déficit de la balance commerciale des produits bois atteint 9,5 Mrds € (Agreste, 2023). **Depuis 1960, le nombre de scieries a été divisé par dix** passant de 15 000 à 1 500 sites (Chalayer, 2019).

Une telle concentration d'agents commerciaux a engendré la déstructuration des filières locales. À titre d'exemple, **entre les années 1940 et aujourd'hui, la France est passée de 1 500 à un peu moins de 250 abattoirs**. Une telle situation a alimenté la concentration des volumes dans les plus grands sites, augmentant les distances entre l'exploitation et l'abattoir et augmentant la pression sur les opérateurs travaillant sur les chaînes d'abattage et de découpe. Contrairement aux abattoirs de proximité, ces sites visent les économies d'échelle en produisant en masse des produits standardisés comme le steak haché. Tout le contraire d'un outil ancré sur son territoire, véritable pivot entre producteurs et consommateurs.

En bout de chaîne, **quatre centrales d'achat**, détenues par une dizaine d'enseignes de la grande distribution représentent 90% du marché. Ainsi, **la grande distribution et l'industrie agroalimentaire se taillent la part du lion dans le partage de la valeur ajoutée agroalimentaire**, s'octroyant la moitié de cette dernière, quand moins de 10% reviennent au producteur (OFPM, 2023).

3. Réorienter l'argent de la PAC pour sortir d'une logique de subventionnement qui soutient et conforte le secteur agro-industriel

Pour conforter cette inégale répartition des richesses, l'UE distribue des aides au revenu pour maintenir des prix à la production résolument bas. En agriculture, ces derniers recouvrent à peine les coûts de production et ne rémunèrent pas le travail. Ainsi, en France, **sur 2010-2019, les aides PAC représentent 59% du revenu courant avant impôt des producteurs de grandes cultures, 152% en élevage bovin lait et 195% en élevage bovin allaitant** (Chatellier, et al. 2021). Cette extrême dépendance aux soutiens publics se double d'une **forte exposition aux aléas**, où les **filets de sécurité publics ont progressivement été démantelés** au profit de la prise en charge individuelle des risques, ce qui conforte inévitablement le secteur de l'assurance privée.

En subventionnant la production, les pouvoirs publics confortent les profits des industriels et distributeurs. En effet, ces derniers **se procurent des denrées agricoles à bas prix, achetées en deçà des coûts de production**. Telle qu'elle s'applique, la PAC ne s'attaque ni aux modalités de partage de la valeur, ni à l'extrême concentration de l'agro-fourniture, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Du fait de modalités d'attribution majoritairement proportionnelles à la superficie et à la taille du cheptel, **la PAC incite au productivisme**, soit l'accroissement des volumes produits pour maintenir le revenu dans un contexte où, **depuis le milieu des années 1970, le prix payé au producteur diminue plus vite que celui des principaux moyens de production** (Comptes de l'agriculture et de la nation). Cette hausse de la production par travailleur a nécessité une substitution de travail par du capital, donc une hausse des consommations d'intrants (engrais, produits phytosanitaires et vétérinaires etc.) ainsi que de machines, ce qui contribue à placer les producteurs dans un état de totale dépendance aux fournisseurs situés en amont des filières. De fait, **la PAC a pleinement œuvré à intégrer l'agriculture au capitalisme**, au détriment de l'emploi et de l'environnement.

commission Agriculture Pêche Forêt
du Parti communiste français, février 2024

LES EUROPÉENNES DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

repreons la main sur notre souveraineté alimentaire

Toujours dans le cadre de la séquence *Agriculture et alimentation* de la campagne européenne du PCF, Julien Brugerolles et Jonathan Dubrulle ont été invités à publier un article dans *CommunisteS* (n°985, 28 février 2024), hebdomadaire à destination des militants communistes.

Ces élections européennes doivent être l'occasion de placer la souveraineté alimentaire au cœur des priorités des communistes. Derrière cette définition se cache un concept progressiste et internationaliste, défini par la Via Campesina (*Fédération internationale d'organisations agricoles progressistes*) comme « *le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles* ». Cette définition pose le cadre de la politique agricole et alimentaire défendue par le Parti communiste français.

Derrière « *le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée* » se dessine la question du droit à l'alimentation, soit l'accès universel à une nourriture suffisante, saine, équilibrée et choisie. Une telle ambition passe de fait par un relèvement des salaires, pensions et traitements, mais aussi par le blocage des prix des produits de première nécessité et la pérennisation des budgets européens finançant

l'aide alimentaire, à l'image du Fonds européen d'aide aux plus démunis.

Au niveau de l'offre, la production de nourriture selon « *des méthodes économiquement saines et durables* » correspond d'emblée à la transformation agro-écologique voulue par les communistes. Cette dernière repose sur les synergies entre espèces animales et végétales ainsi que le bouclage des cycles de l'eau et des principaux nutriments. En ce sens, la Politique agricole commune doit être réformée en profondeur pour instaurer des filets de sécurité publics, couplés à des dispositifs d'assurance et de formation publics pour que la transformation agroécologique se fasse avec les agriculteurs et non contre eux. L'agro-écologie passerait notamment par la polyculture-élevage, soit la réintroduction de l'élevage dans les régions céréalières et la production sur l'exploitation agricole de l'alimentation nécessaire aux cheptels. Il s'agirait notamment de remettre l'élevage au cœur de la reproduction de la fertilité de la terre. Cet objectif permettrait de sortir de la dépendance d'engrais minéraux émetteurs de protoxyde d'azote à l'épandage et de se passer de ressources fossiles aux mains de quelques États à l'image de la potasse et du phosphore.

Enfin, la question du droit des populations à « *définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles* » rend insupportable toute mise en concurrence des agriculteurs, qu'il s'agisse de la renationalisation progressive de la PAC ou de la signature de traités de libre-échange. Œuvrons plutôt à de nouvelles coopérations européennes et internationales d'ordre scientifique et industriel.

Voici donc en quelques mots la manière dont les communistes conçoivent la souveraineté alimentaire, pierre angulaire de la politique agricole et alimentaire progressiste défendue par le PCF, à contre-courant du libre-échange et du repli sur soi.

Julien Brugerolles et Jonathan Dubrulle



méteil (association de céréales et des protéagineux), un moyen de tendre vers l'autonomie protéique des exploitations agricoles
cliché : J. Dubrulle, Saône-et-Loire, mai 2021

LA COMMISSION ET LE SALON DE L'AGRICULTURE

l'agroécologie vue par les communistes

À l'occasion de la 60^e édition du Salon de l'agriculture, un collectif de 39 membres de notre commission s'exprimé dans les colonnes de *l'Humanité* pour défendre un modèle agricole basé sur l'agroécologie. Le texte ci-après reproduit la tribune publiée dans l'édition des 1-2-3 mars 2024 dans la rubrique **Débats & Idées**.

Notre modèle agricole est à bout de souffle. Le processus d'absorption de l'agriculture dans et par le mode de production capitaliste initié dès l'après-guerre s'est fait au détriment des grands principes de l'agroécologie, basés sur les complémentarités entre espèces animales et végétales et le bouclage des cycles de l'eau et des nutriments.

La grande motomécanisation, la chimie et la sélection génétique basée sur des critères de maximisation du rendement ont permis d'accroître la production par travailleur via la substitution de quantités de travail par du capital. Ce mouvement a permis aux plus grandes exploitations agricoles de s'agrandir en reprenant les plus petites unités de production sans suite, motivées par un rapport de prix particulièrement défavorable à l'agriculteur. En effet, depuis le milieu des années 1970, le prix payé au producteur baisse plus vite que celui des principaux moyens de production (engrais, semences, aliment, machines etc.), d'où une hausse de la production pour compenser la perte de valeur ajoutée. Ainsi, entre 1955 et 2020, la France est passée de 2,5 millions d'exploitations à près de 400 000.

Les communistes sont conscients que la transformation agroécologique demandera beaucoup de bras tant ces pratiques se traduisent par une intensification en travail du fait de la complexification des itinéraires techniques et d'un moindre recours aux intrants et agroéquipements. C'est à cet effet que le Parti communiste français souhaite installer des dizaines de milliers de jeunes agriculteurs et agricultrices pour arriver, a minima, à 500 000 producteurs d'ici 2030.

Une telle ambition passera par un renforcement du rôle de l'État et l'attribution de pouvoirs nouveaux à la profession agricole. En premier lieu, les communistes proposent de renverser un rapport de prix poussant à l'agrandissement et à la substitution capital/ travail. Cela passera par une forte intervention publique sur la formation des prix. Des offices publics

fixeraient un prix plancher, soit un prix minimum versé au producteur. Des conférences permanentes territoriales, associant les pouvoirs publics, la profession agricole, l'amont et l'aval ainsi que la société civile seraient chargées d'élaborer un prix d'objectif, soit un prix couvrant les coûts de production de l'agriculteur et sa juste rémunération. Un tel cadre permettrait de sortir de négociations commerciales dominées par quatre centrales d'achat ainsi que des coopératives filialisées et multinationales. Les communistes proposent d'ailleurs de rétablir le coefficient multiplicateur (taux de revente maximum) afin de réduire les marges commerciales permettant par là même une offre à prix accessible aux consommateurs. Enfin, la régulation de marché va de pair avec la mise en place d'un régime public d'assurance et de gestion des risques permettant de faire face à la multiplication des aléas climatiques et sanitaires.

On l'aura vu, pour les communistes, l'agroécologie est indissociablement liée à un dépassement de rapports sociaux capitalistes. Œuvrons dès à présent à la transformation agroécologique de notre agriculture.

un collectif de membres

de la commission *Agriculture Pêche Forêt* du PCF

Magali Balmezol – Michel Beurier – Jean-Pierre Boiron – Claudine Bonhomme – Dominique Boué – Nadia Boyer – Olivier Brones – Julien Brugerolles – Eric Cadoré – Julien Cantegreil – Patrick Cases – Olivier Chateauneuf – Christian Darriet – Jonathan David – Jonathan Dubrulle – Jean-Louis Durand – Patrick Fanet – Nathan Goyer – Gérard Guérin – Jean-Claude Lajous – Stéphane Le Bot – Jérémy Le Moinier – Anne Manauthon – Sarah Manuby – Ambroise Mazal – Emmanuel Morand – Olivier Morin – Marius Muzas – Pierrick Nussbaum – Stéphane Pellerin – Kentin Plinguet – Yves Remy – Luc Ripoll – Juliette Ryan – Guy Soulage – Marylène Tardy – Béatrice Tariol – Hervé Terradot-Piot – Nathalie Vermorel

DU CÔTÉ DES PRODUCTIONS DE LA MER

rendons la mer à la pêche artisanale

Des pêcheurs sans mer

Nous le voyons bien, à force de dédagisme, nous allons nous retrouver avec des pêcheurs sans mer et sans lagunes, avec le risque d'une politique du «pousse toi que je m'y mette » :

- un coup par les anglais avec le Brexit
- un coup pour installer des éoliennes
- un coup par d'autres flottes qui ne respectent pas nos plans de gestions
- un coup de la plaisance et du tout tourisme toujours à consommer plus d'espace nautique
- un coup pour protéger telle espèce sans que l'on ait aucune garantie sur l'efficacité de la mesure imposée
- un coup pour agrandir ou durcir les aires marines protégées, protégées de quoi ? parfois on se le demande.

Au final, l'espace où peuvent évoluer nos flottes en mer et en lagunes est réduit comme peau de chagrin. Des pêcheurs sans mer, c'est comme des paysans sans terre, c'est possible mais c'est dangereux. Cela conduit essentiellement à la malbouffe.

On a oublié que les pêcheurs étaient en mesure de gérer, de protéger. Qui plus qu'eux ont intérêt à ce que demain il y ait des poissons et des coquillages ? Mais pour ça, il faut les aider et non pas leur voler la mer et les lagunes.

Nous proposons aujourd'hui de prendre des mesures à l'échelle européenne garantissant ainsi aux pêcheurs et conchyliculteurs l'accès à la mer et aux lagunes. Pourquoi ? Parce qu'ils sont les seuls à pouvoir nous garantir l'autosuffisance alimentaire avec des produits de qualité en matière de protéine animale maritime. Comment ? En créant des zones de productions halieutiques (ZPH) inaliénables par les autres usages. Garantissant ainsi l'accès à la mer et aux lagunes aux pêcheurs et aux conchyliculteurs.

Il faut rappeler qu'une mer sans pêcheurs n'est pas automatiquement une mer avec des poissons et des coquillages. Par contre, à coup sûr, une mer avec des pêcheurs est une mer où il doit y avoir du poisson et des coquillages.

Protéger nos assiettes c'est aussi protéger la mer

Près de 90% des polluants en mer et en lagune viennent de la terre essentiellement par les fleuves et les rivières. Qui paye aujourd'hui pour le bon état éco-

logique des fleuves et des rivières ? Le consommateur d'eau douce à près de 80% via les taxes sur l'eau, les comités de bassins et les agences de l'eau. Payent aussi pour le restant des 20% les industriels et les énergéticiens qui utilisent l'eau, notamment les centrales nucléaires et hydroélectriques, ainsi que les paysans. Mais ceux qui produisent le plastique, ceux qui produisent les molécules chimiques, les engrais, les médicaments que l'on retrouve dans l'eau, nos rivières, nos fleuves, mers et océans, que payent-ils ceux-là ? Rien, nada. Nous devons rétablir l'équité dans la charge pour protéger les eaux. Pour cela, il faut qu'au niveau européen une taxe vienne frapper les producteurs de tout élément qui puisse polluer les eaux. Pourquoi faire payer seulement les usagers ?

Il faut de nouveaux moyens pour doter l'ensemble de nos pays de stations d'épurations en capacité de traiter le chimique, et, qu'elles soient également dimensionnées aux nouveaux flux liés au bouleversement climatique.

Les pêcheurs et les conchyliculteurs nous le disent et personne ne sait vraiment déterminer l'impact de ces pollutions sur la biodiversité aquatique et maritime.

Protéger les consommateurs, oui ! Mais aussi les cueilleurs et producteurs...

En cas de pollution du milieu et de contamination possible des consommateurs par des coquillages, on interdit la vente, la pêche et les rappels de lots sont à la charge des cueilleurs et producteurs. Nous estimons qu'il est tout à fait normal de protéger le consommateur. Néanmoins, qui protège les pêcheurs et les conchyliculteurs victimes de ces pollutions ? Qui paie pour les préjudices subis ? À ce jour, on absout de toute responsabilité les pollueurs. Face à cette injustice, il faut donc légiférer sur les indemnisations des pêcheurs et des conchyliculteurs.

Enfin, pourrait-on décarboner la pêche... et préparer l'autosuffisance de demain ?

Cela fait plus de 20 ans que les pêcheurs disent qu'on a un problème avec le gasoil. Qu'a-t-on fait depuis ? Rien ou pas grand-chose. Il faut un grand plan européen de décarbonation maritime. Nous avons l'intelligence, le savoir-faire industriel nécessaire sur ce continent pour aboutir sur le sujet. Il manque des moyens et de la coordination, cela doit être le travail de l'Europe et de ses commissions. En attendant, il faut aider ceux qui sont coincés et qui pourtant sont



rendons la mer à la pêche artisanale

garants de notre autosuffisance alimentaire et arrêter avec les mesures négociées tous les six mois. On doit être capable à Bruxelles d'ériger un mécanisme compensatoire nécessaire jusqu'à la décarbonation : 1) pour la rendre inéluctable 2) pour donner de la perspective aux entreprises de pêche.

Adapter et protéger les outils de cueillette et de production c'est aussi assurer notre capacité d'auto-suffisance alimentaire de demain.

Des criées sans pêcheurs et demain des pêcheurs sans criée...

Telles sont les conséquences des situations que vivent nos différents littoraux. Il faut protéger par un statut public l'ensemble de nos établissements de halles à marées car elles sont toutes des marchés d'intérêt national. Elles participent de l'aménagement du territoire, de la souveraineté alimentaire de notre pays, elles garantissent une capacité économique à la pêche artisanale de vivre de son travail.

... mais aussi des déserts de criée

Là où il n'y a pas de criée, il faut soutenir financièrement l'ensemble des investissements collectifs et privés qui puissent permettre à la pêche de vendre, valoriser les produits de l'activité. Il n'y a pas ou peu de soutien de l'Europe sur ce type d'équipement valorisant les circuits courts.

La souveraineté alimentaire maritime, un défi

Avec 33kg de produits de la mer consommés par chaque habitante et habitant de notre pays, la France est le 3ème marché de l'Union Européenne. Sur ces

33kg, 13kg sont issus de la production nationale, le reste des importations.

Au total, la France importe aujourd'hui 2 millions de tonnes de produits aquatiques (produits d'eau salée et d'eau douce) pour 500 000 tonnes d'exportations. Soit un déficit en valeur de 4.5 milliards d'euros. La marche est donc bien haute, mais démontre combien la capacité à produire mais aussi les criées, les mareyeurs, les poissonniers et les transformateurs ont un rôle à jouer dans ce défi.

Celui-ci ne pourra être relevé que si l'on préserve les métiers de la pêche et de la conchyliculture dans ce pays.

L'ensemble des problèmes pré-cités démontre ô combien il va falloir inverser les tendances pour redonner de la perspective à ces deux secteurs tout en protégeant les milieux. Il ne faudra pas non plus succomber à la volonté européenne d'aujourd'hui de développer l'aquaculture industrielle qui ne correspond en rien à la protection des milieux et du consommateur et qui est à contre-sens de la filière de pêche et de conchyliculture de qualité sans intrant que notre pays possède.

Il y a par ailleurs d'autres modèles d'aquaculture beaucoup plus intéressants à soutenir qui sont celles développées en régime bio et donc avec des densités moindres n'exigeant aucun traitement et qui pourraient, elles, venir soutenir les productions de pêches et de conchyliculture dans le combat de la souveraineté alimentaire.

Alizée Morin-Repinçay, Manuel Liberti,
Hervé Terradot-Piot
groupe *Pêche et productions aquacoles*

À LIRE

Dans ce 13^e numéro, *La Terre* dédie un dossier entier à l'eau en tant que « bien commun, bien humain » comprenant de nombreuses expressions de chercheurs, militants et praticiens. Olivier Morin, membre du Comité d'animation de la commission *Agriculture Pêche Forêt* du PCF consacre sa tribune aux conditions difficiles de semis d'automne en contrepoint de l'injonction à vendre des céréales sur les marchés à terme. Jonathan Dubrulle, co-animateur de la commission, signe quant à lui un article sur la nécessité de faire en sorte que les agriculteurs puissent vivre de leur travail.





ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION

animateurs de la commission

Julien Brugerolles - Jonathan Dubrulle

relations avec la direction nationale (CN et CEN)
relations avec les élus communistes nationaux et régionaux
relations avec les autres partis politiques et syndicats
relations avec le Parti de la gauche européenne (PGE)
relations avec les animateurs des autres commissions nationales
direction de la publication de *TerreMer*
communication interne
administration des outils numériques

comité d'animation

Julien Brugerolles - Julien Cantegreil - Jonathan Dubrulle - Stéphane Le Bot - Olivier Morin Constance Renard - Juliette Ryan - Mathieu Soares - Hervé Terradot-Piot - Nathalie Vermorel

porte-parolat national de la commission
fixe l'ordre du jour et le calendrier des réunions de commission
dresse le programme de travail de la commission et décide de sa mise en œuvre
comité de rédaction de *TerreMer*

groupes de travail thématiques

les animateurs des groupes de travail :
organisent les réunions avec les membres des groupes
interlocuteurs thématiques des animateurs de commission
rendent compte de l'activité de leurs groupes au comité d'animation et lors de réunions de commission

EAU

en cours
de réorganisation

AGRICULTURE

Julien Cantegreil

Magali Balmefrezol - Arnaud Brechet - Olivier Chateaufort
Vésiane Fortunat - Jérémy Le Moinier - Sarah Manuby
Pierrick Monnet - Marius Muzas - Pierrick Nussbaum
Jo-Bernard Poulmarch - Constance Renard
Marylène Tardy - Clément Vignoles

VITICULTURE

Lancement en cours

Magali Balmefrezol - Nadia Boyer
Patrick Cases - Olivier Chateaufort
Gérard Guérin - Stéphane Le Bot
Pierrick Nussbaum

FORÊT

Mathieu Soares

Olivier Brones
Christian Darriet
Patrick Fanet
Gérard Guérin
Ambroise Mazal
Béatrice Tariol

PÊCHE ET AQUACULTURE

Hervé Terradot-Piot

Manuel Liberti
Alizée Morin-Repinçay

ALIMENTATION

Juliette Ryan

Violette Auberger
Nadia Boyer
Jonathan David
Pierrick Nussbaum
Luc Ripoll
Nino Sanchez-Schillaci

RURALITÉS

Nathalie Vermorel

Claudine Bonhomme
Dominique Boué
Jonathan David
Sophie Delfino
Quentin Demmer
Patrick Fanet

porte-paroles régionaux de la commission

Nord-Est : **Jonathan David**
Île-de-France : **Quentin Demmer**
Centre-Val-de-Loire : **Olivier Morin**
Sud-Ouest : **Julien Cantegreil, Stéphane Le Bot**
Massif central : **Julien Brugerolles, Pierre Thomas**
Région lyonnaise : **Marius Muzas**
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : **Pierrick Nussbaum**

se tiennent au courant des initiatives locales
font remonter celles-ci au comité d'animation
représentent la commission lors d'initiatives locales
relations avec les journalistes de la presse régionale
interviennent lors d'événements organisés
par des fédérations, sections etc.

correspondants d'autres commissions nationales

commission Économie :
Jonathan Dubrulle, Julien Cantegreil
commission Europe :
Charlotte Balavoine
commission Écologie :
Jonathan David, Gérard Guérin, Quentin Demmer

relations avec les autres commissions du PCF
participent aux réunions de celles-ci

relecteurs des productions de la commission :
Nadia Boyer, Sophie Delfino et Nino Sanchez-Schillaci

organigramme à jour du 19 mars 2024